

N/REF : 29/11/2024 11H23 C:263759 I:34999
V/REF : TEL
V/Appel du Vendredi 29/11/2024 a 11H23

**COPROPRIETE DU DAUPHINE
CHEZ MR MULLER FRANCIS
57 AVENUE DE GRENOBLE
38180 SEYSSINS**

IMMEUBLE : 57 DAUPHINE
57 AVENUE DE GRENOBLE
38180 SEYSSINS

St Martin-H, le 26 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 57 AVENUE DE GRENOBLE - 38180 SEYSSINS

MOTIF : SUR PLACE MONSIEUR MULLER FRANCIS AU 06 85 59 36 96
INTERVENIR POUR LE POMPAGE / CURAGE DU PUISARD DE LA POMPE DE RELEVAGE
DE LA CORPO
VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DE LA POMPE
CURAGE DE LA CANALISATION HORIZONTALE DES EVACUATIONS DES EUAX USEES
DEPUIS LE POSTE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : M. F MULLER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 10/12/2024 A 13H00
POMPAGE + NETTOYAGE DU PUISARD DE POMPE.
CURAGE DU RÉSEAU CORRESPONDANT.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80

TOTAL H.T.	353,80
T.V.A. a 10,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	389,18

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN